

## Coopérer dans LEADER : amorcer les dynamiques de coopération (Niveau 1)

### Pourquoi cette session ?

La mise en œuvre de projets de coopération entre territoires est l'un des principes fondamentaux de LEADER. Les agents de développement de territoires, ayant déjà mis en place des projets de coopération lors d'anciennes programmations, mentionnent souvent qu'il s'agit d'un processus long. Il est donc nécessaire de l'anticiper.

Afin de bien démarrer la coopération 2014-2020, Cap Rural propose une webconférence permettant de poser les bases de la coopération LEADER.

Cette conférence est faite pour vous, si :

- Vous n'avez pas pu assister aux précédentes sessions Cap Rural sur la coopération ;
- Vous vous posez des questions sur la coopération LEADER et ses spécificités ;
- Vous souhaitez un rappel de ces notions.

Cette session sera suivie de deux autres, qui auront lieu en 2017, sur "Coopérer dans LEADER : de l'offre de coopération à la première rencontre (Niveau 2)" et "Coopérer dans LEADER : de la première rencontre à la co-construction du projet de coopération (Niveau 3)".

### Une session pour qui ?

→ Vous êtes agent de développement d'un programme LEADER

Eventuellement, en cas de demande :

→ Vous êtes membre d'un comité de programmation

### Programme

La webconférence est conçue sous forme d'apports méthodologiques et d'outils, de témoignages et d'échanges avec les participants.

#### Apports et échanges sur les bases de la coopération LEADER

De quoi parle-t-on ? Quelles sont les grandes étapes ? Quelles sont les spécificités de la programmation 2014-2020 ? Quels sont les freins et leviers rencontrés par les GAL lors de la précédente programmation ? Quelles sont les obligations régionales ?

#### Echanges et présentation de ressources et méthodologies pour faire émerger les premières pistes de coopération

Quelles sont les phases de l'émergence d'un projet de coopération ? Existe-t-il une ou des méthodes spécifiques pour initier les premiers pas de la coopération LEADER ? Quelles sont les méthodes et outils utilisés par d'autres territoires ? Quelles sont les premières étapes à initier pour se lancer dans la dynamique ?

### Intervenants

- Animation et intervention : **Marine Rouchouse**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural
- Témoignage : **Pascal Vinit**, Chargée de mission Marketing touristique, Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Intervention : **Véronique Bernard**, Chargée de mission LEADER, Service de Développement Rural, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Région Auvergne-Rhône-Alpes

### En pratique

- **5 janvier 2017, de 10h à 12h, en webconférence**
- 12 participants maximum ; date limite d'inscription : **avant le 21 décembre 2016**
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Marine Rouchouse, 04 72 72 49 76/ 06 77 83 12 76, [europa.dev rural@caprural.org](mailto:europa.dev rural@caprural.org)